



Groupe sectoriel Abris et AME – Burkina Faso

Version 5 octobre 2019

Termes de référence, comité AME, Burkina Faso

I. Contexte

Le groupe sectoriel « Abris - AME¹ » a pour objectif global de fournir un appui aux autorités burkinabè, de coordonner les interventions dans ce domaine et d'améliorer l'impact des interventions en faveur des personnes déplacées, des retournés et des communautés hôtes.

En matière d'AME, les interventions en faveur des personnes déplacées et des communautés d'accueil, se traduisent par des distributions d'articles domestiques de première nécessité ou par la fourniture de bons d'achats ou d'argent liquide.

L'agence chef de file du Groupe sectoriel Abris et AME est le HCR et le co-lead est le CONASUR².

Une des recommandations du rapport de mission en août 2019 d'une représentante du Global Shelter cluster basé à Genève consistait en l'établissement, au sein du Groupe Sectoriel Abris-AME, d'un comité dont le rôle serait de faciliter l'harmonisation et la coordination des fournitures d'AME aux populations ciblées par les organisations humanitaires.

Ce type de comité existe en effet dans d'autres opérations. L'objet de ces TdR est précisément de définir ses tâches.

II. Tâches du comité AME

De manière générale, le comité AME sera chargé d'élaborer des stratégies communes de réponse, et ce en étroite collaboration avec les autorités, les organisations impliquées dans ce domaine, les autres clusters (WASH, Protection...) et le dispositif RRM.

Ce comité veillera en particulier à :

1. Encourager la complémentarité et l'harmonisation des approches et des interventions dans les domaines suivants : composition des kits AME, ciblage des bénéficiaires et des zones d'intervention, utilisation de coupons/bons d'achats, distribution en nature ou l'équivalent en cash en tenant compte des recommandations du Cash Working Group, type d'approche communautaire préconisée ;

¹ Articles Ménagers Essentiels

² Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation



Groupe sectoriel Abris et AME – Burkina Faso

2. Proposer une composition de kit AME en fonction de la taille des ménages. Déterminer par exemple trois à quatre catégories de kit AME en fonction du degré de priorité des articles et en prenant en compte la capacité financière des partenaires ;
3. Harmoniser les articles avec ceux fournis par le GS WASH et via le dispositif RRM ;
4. Etablir les coûts pour chaque type de kits AME et les modalités de distribution ;
5. Proposer des guidelines qui respectent les critères minimum « Sphere », en prenant en considération l'impact environnemental ;
6. Agir en étroite collaboration avec les autorités locales et centrales et notamment avec la CONASUR ;
7. Faciliter l'échange d'informations sur les fournisseurs d'AME au Burkina Faso, dans la sous-région et d'ailleurs;
8. Réaliser une étude ou un sondage auprès des PDI sur les sources d'énergie utilisées pour la cuisine dans les zones d'accueil afin de connaître les habitudes et proposer ainsi une alternative qui impacte moins l'environnement que l'utilisation de bois ou de charbon de bois. Etudier la faisabilité d'un projet de distribution de gaz aux PDI et aux populations hôtes et éviter ainsi la coupe abusive de bois en s'inspirant par exemple du projet réalisé par le HCR au Niger et des leçons apprises. Etudier par ailleurs l'option d'une distribution de foyers améliorés ;
9. Coordonner le développement et la validation des outils d'évaluation des besoins en AME en étroite collaboration avec les mécanismes existants tel le RRM et participer à l'évaluation des besoins en AME et des capacités d'y répondre parmi les partenaires;
10. Contribuer au partage des informations relatives aux distributions et aux bonnes pratiques. Faciliter la mise à jour de la matrice 5W en liaison avec l'IMO bacharou@unhcr.org;
11. Accorder une attention particulière pour les cas très vulnérables (femmes ou enfants chef de ménage, orphelins, malades chroniques, handicapés...) et proposer une réponse adaptée dans le cas des ménages polygames ;
12. Veiller à ce que les réponses humanitaires appuient et renforcent les initiatives et les capacités locales ;
13. Participer au suivi des distributions et à la réalisation des Post Interventions Monitoring et émettre des recommandations pour en améliorer l'efficacité ;
14. Le cas échéant, proposer une méthodologie de ciblage pour les contextes où les besoins évalués seront supérieurs à la capacité de réponse en tenant compte des critères établis dans la stratégie abris ;
15. En collaboration avec le cluster Protection, émettre des propositions pour intégrer la dimension du genre dans le processus de distribution des AME.

III. Organisation du comité AME

Le comité AME est ouvert aux organisations impliquées dans ce domaine d'intervention: le Ministère de l'Action Humanitaire dont la CONASUR, les organisations burkinabè et internationales, le GS Wash, et l'UNFPA (à travers le kit dignité) qui sont impliquées dans ce secteur.



Groupe sectoriel Abris et AME – Burkina Faso

En septembre 2019, les organisations suivantes ont manifesté leurs intérêts pour y participer : CONASUR, CRS, DRC, HCR, HI, NRC, OIM, SCI, RRM.

Le point focal proposé pour ce comité est Karim Sombie, Senior Livelihood Assistant auprès du HCR à Ouagadougou.

Ce comité est basé à Ouagadougou. Des réunions seront organisées régulièrement en fonction des besoins. Les réunions pourront se tenir également à Kaya ou ailleurs suivant les priorités.

Les organisations concernées sont invitées à participer régulièrement aux travaux collectifs du comité et à désigner un point focal qui assistera aux réunions.